

## Situation

Le projet est réalisé sur une parcelle au bord de la Broye, au cœur de la commune de Moudon, située dans le district de la Broye-Vully, dans le canton de Vaud. Commune idéalement située à 20 minutes de Romont et à 35 minutes du centre de Lausanne.



## Descriptif

La future salle de gymnastique s'adosse au talus qui relie le plateau urbanisé supérieur au Champ-du-Gour attenant à la Broye en contre-bas. Cela permet d'intégrer une partie du volume dans la topographie et de limiter ainsi son impact visuel.

Le projet est organisé sur deux niveaux de référence :

- le rez de chaussée, de plain-pied, contient la salle et tous les équipements pour les sportifs et élèves (vestiaires, locaux sanitaires, locaux des engins)
- l'étage est le niveau réservé au public avec les équipements pour spectateurs (hall, cafétéria avec office-cuisine, accès gradins). Environ 700 spectateurs peuvent être accueillis sur les gradins lors de compétitions sportives.

### Coordonnées de l'ouvrage

Lieu-dit Champ-du-Gour  
1510 Moudon

### Maître de l'ouvrage (MO)

Association Intercommunale scolaire de  
Moudon-Lucens et Environs (AISMLE)

### Responsable de projets (ET)

Denis Codourey

### Conducteur de travaux (ET)

Eric Vuissoz

### Architecte

THIBAUD-ZINGG SA  
M. Daniel Helfer

### Ingénieur civil

Gex et Dorthe Ingénieurs Consultants Sàrl  
M. Arian Dema

### Plans et détails d'exécution

Guillet Architecture SA  
Bruno Cremona

### Caractéristiques

Niveaux : 2  
Volume SIA 116 : 38'420 m<sup>3</sup>  
Prix m<sup>3</sup> SIA 116 : CHF 325.-- TTC  
(CFC 2-4)

### Réalisation

2017 - 2018



Entreprise certifiée ISO  
9001/14001 et OHSAS 18001



La salle est séparable en 3 parties équipées indépendamment et pourvue de 6 vestiaires.

La charpente est composée de fermes principales en bois lamellé collé de section variable jusqu'à 2'250 / 200 mm et d'une longueur de 32 m. Elle est recouverte d'une dalle en bois pleine qui garantit le contreventement du bâtiment.

Les façades vitrées sont en profilés isolés d'aluminium et recouverts de stores en toile motorisés à enrouler.

L'installation de chauffage de la salle omnisport est raccordée au CAD à bois. Les locaux sont chauffés par du chauffage de sol à basse température.

La salle triple est ventilée par 3 installations à double flux. Un système MCR gère l'ensemble de l'installation de chauffage et de froid. L'interface entre l'utilisateur et les installations se fait par un écran tactile. Des panneaux photovoltaïques sont également installés en toiture afin de compléter la production d'électricité.

La situation de plain-pied de la salle permet une accessibilité complète du niveau de la salle et une relation visuelle généreuse avec la plaine. Un ascenseur, permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite, dessert les 2 niveaux.

Une esplanade arborisée de stationnement de 95 places est disposée en partie supérieure du talus. Les surfaces sportives extérieures composées de piste de vitesse, saut en longueur, lancer de poids, aire gazonnée de 36 m x 51 m et d'une aire sportive tous temps en revêtement synthétique d'une dimension de 28 m x 45 m sont aménagées au niveau du Champ-du-Gour. Le tout répond aux directives et recommandations en vigueur pour l'aménagement d'installations sportives.

Une nouvelle route de liaison, carrossable pour camions-pompiers et livraisons, permet l'accès au niveau du rez depuis le chemin du Champ-du-Gour sans interférer avec les aménagements de la rive de la Broye.